

Qu'est-ce que le conseil consultatif sur la migration et l'intégration?

Le conseil consultatif est la voix de tous les habitants d'Iéna, étrangers ou migrants. Au conseil consultatif, 9 élus de différents pays travaillent pendant 5 ans en tant que volontaires.

Que fait le conseil consultatif?

1. conseil à le conseil municipal
2. déclarations sur tous les sujets de politique d'intégration à Iéna
3. améliorer la communication entre l'administration et les personnes ayant un historique de migration
4. promouvoir le réseautage dans la ville
5. promotion de la coexistence égale
6. réunions du conseil consultatif (4 fois par an)
7. participation des membres du conseil consultatif à divers réseaux et comités



Qui est autorisé à voter?

Les personnes éligibles au vote sont celles qui vivent à Jena depuis 3 mois ou plus, qui ont 18 ans ou plus le 01.04.2025 et qui ont leurs propres antécédents de migration ou ceux de leur famille.

Qui est autorisé à devenir candidat?

Le conseil consultatif recherche de nouveaux membres jusqu'au 25.02.2025. Si vous voulez participer, vous pouvez postuler. Ceci doit être considéré par les candidats:

- Les candidats doivent vivre à Iéna pendant 12 mois ou plus.
- Les candidats doivent être âgés de 18 ans ou plus au 01.04.2025.
- Les candidats doivent avoir leurs propres antécédents de migration ou ceux de leur famille.

Comment est choisi?

L'élection a lieu par vote postal. Tous les électeurs seront inclus dans un registre des électeurs. Qui figure sur la liste électorale reçoit les documents électoraux par courrier. Toute personne ayant le droit de voter et ne recevant toujours aucun document électoral peut être ajoutée à la liste électorale jusqu'au 21.03.2025.

Le bulletin de vote doit être rempli à la maison. Trois voix peuvent être distribuées à un, deux ou trois candidats. Des informations sur les candidats seront disponibles à partir du 10.03.2025 à l'adresse: <https://wahlen.jena.de/migrationsbeirat>

Les documents électoraux complétés peuvent être envoyés gratuitement au bureau électoral. Les bulletins de vote doivent parvenir au bureau électoral le 01.04.2025 au plus tard à 24 heures. Regardez la vidéo sur notre site Web pour plus d'informations.

Vous souhaitez nous contacter ?

Bureau de la migration et de l'intégration · Saalbahnhofstraße 9 · 07743 Jena
Lundri – Vendredi 8h à 15h · Téléphone +49 (0)3641 49-2632 · E-mail neu@jena.de
(Nous parlons allemand et anglais.)